



MINISTERO  
DELL'INTERNO



Progetto co-finanziato dall'Unione Europea



Comune di Ravenna  
Assessorato Immigrazione



### FONDO ASILO, MIGRAZIONE E INTEGRAZIONE (FAMI) 2014-2020

Obiettivo Specifico "2.Integrazione / Migrazione legale", Obiettivo Nazionale "ON 3 - Capacity building - lett. j)  
Governance dei servizi - Capacity building 2018"

SMART Sistema per il Miglioramento dell'Accoglienza sulla Rete Territoriale

## ●●#CORONAVIRUS IMPORTANT

Nouveau décret du président du conseil des ministres (DPCM) signé par le président du Conseil des ministres Giuseppe Conte en vigueur à partir du 26 octobre au 24 novembre.

NOUS RECOMMANDONS DE NE PAS SE DÉPLACER SAUF POUR DES RAISONS DE TRAVAIL, D'ÉTUDE, DE SANTÉ ET DE NÉCESSITÉ.

#### ➡ FERMETURE DES RUES ET DES PLACES PUBLIQUES

Les rues ou les places peuvent être fermées au public après 21h00

#### ➡ LE PREMIER CYCLE RESTE OUVERT ET A 75 % LES LEÇONS A DISTANCE POUR LE CYCLE SUPERIEUR

L'activité des jardins d'enfants, des écoles primaires et secondaires et des services éducatifs pour enfants continuera à se dérouler en présence. Les lycées adopteront à 75% les leçons à distance.

#### ➡ UNIVERSITÉ'

Les universités organisent des activités pédagogiques et curriculaires en face à face et à distance en fonction des besoins de formation en tenant compte des exigences de la sécurité sanitaire.

#### ➡ BARS ET RESTAURANTS

Les activités des bars, pubs, restaurants, glaciers, pâtisseries sont autorisées de 5h00 à 18h00. La restauration dans les hôtels uniquement pour ses clients est autorisée sans limite de temps. La consommation à table est autorisée pour un maximum de 4 personnes par table, sauf si elles cohabitent toutes. La restauration avec livraison à domicile est toujours autorisée dans le respect des règles d'hygiène et de santé, et la restauration à emporter jusqu'à minuit, avec une interdiction de consommation sur place ou à proximité.

L'administration des aliments et boissons dans les zones de service et de ravitaillement le long des autoroutes, dans les hôpitaux et les aéroports reste autorisée, avec l'obligation de respecter la distance interpersonnelle d'au moins un mètre. Les activités des cantines et de la restauration continue sont autorisées, ce qui garantit la distance de sécurité interpersonnelle d'au moins un mètre, dans les limites et dans les conditions visées à la période précédente.

#### ➡ SERVICES PERSONNELS

Les activités liées aux services à la personne sont autorisées de manière compatible avec l'évolution de la situation épidémiologique dans les territoires, vérifiée par les Régions.

#### ✗ STOP AUX GYMES ET AUX PISCINES

Les activités des gymnases, des piscines, des centres de natation, des centres de bien-être, des spas sont suspendues, à l'exception des niveaux d'assistance essentiels, des centres culturels, des centres sociaux et des centres de loisirs ; les sports et activités physiques pratiqués en plein air dans les centres sportifs et les clubs sont autorisés dans le respect de l'éloignement social et sans rassemblement.

#### ✗ CINÉMA ET THÉÂTRES

Les spectacles ouverts au public sont suspendus dans les salles de théâtre, les salles de concert, les cinémas et dans d'autres espaces, même à l'extérieur.





MINISTERO  
DELL'INTERNO



Progetto co-finanziato dall'Unione Europea



Comune di Ravenna  
Assessorato Immigrazione



### FONDO ASILO, MIGRAZIONE E INTEGRAZIONE (FAMI) 2014-2020

Obiettivo Specifico "2.Integrazione / Migrazione legale", Obiettivo Nazionale "ON 3 - Capacity building - lett. j)  
Governance dei servizi - Capacity building 2018"

SMART Sistema per il Miglioramento dell'Accoglienza sulla Rete Territoriale

#### DISCOTHEQUES

Les activités dans les salles de danse et les discothèques et lieux similaires, à l'extérieur ou à l'intérieur, restent suspendues. Les fêtes dans les lieux intérieurs et extérieurs sont interdites, y compris celles résultant de cérémonies civiles et religieuses.

#### SALLES DE JEUX

Les activités des salles de jeux, des salles de paris, des salles de bingo et des casinos sont suspendues

#### FOIRES ET CONGRÈS

Les festivals, foires et événements similaires sont interdits. Les foires commerciales nationales et internationales restent autorisées. Les conventions, congrès et autres événements sont suspendus, à l'exception de ceux qui ont lieu à distance.

#### INSCRIPTIONS FLEXIBLES DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Les administrations publiques prévoient une différenciation des horaires d'entrée du personnel, sans préjudice du personnel sanitaire et social et de ceux qui sont engagés dans des activités liées aux urgences ou aux services publics essentiels. La différenciation des horaires d'entrée du personnel est également recommandée par les employeurs privés.

#### PARCS ET JARDINS PUBLICS

L'accès est soumis au strict respect de l'interdiction de rassemblement et de la distance de sécurité interpersonnelle d'au moins un mètre.

#### SUSPENSIONS AUX PARCS D'AMUSEMENT

Les activités des parcs à thème et d'attractions sont suspendues ; les enfants et adolescents sont autorisés à accéder aux lieux destinés à des activités ludiques, récréatives et éducatives, à l'intérieur ou à l'extérieur, avec l'aide des opérateurs et avec l'obligation d'adopter des protocoles de sécurité appropriés.

#### ACTIVITÉS EN PLEIN AIR

Il est permis de pratiquer des activités sportives ou motrices en plein air, même dans les espaces aménagés et les parcs publics, dans le respect de la distance interpersonnelle d'au moins deux mètres pour les activités sportives et d'au moins un mètre pour toute autre activité, sauf en présence d'un accompagnateur pour les mineurs ou les personnes qui ne sont pas totalement autonomes.

#### COMPÉTITIONS SPORTIVES SUSPENDUES. LES AGONISTES RESTENT

Tous les événements sportifs et compétitions sont suspendus ; les manifestations et compétitions sportives, la formation d'athlètes de compétition en matière de sports individuels et collectifs, celles organisées par des organisations sportives internationales sans la présence du public, restent autorisées.

La pratique de sports de contact est interdite sauf pour les compétitions professionnelles et amateurs au niveau national.



MINISTERO  
DELL'INTERNO



Progetto co-finanziato dall'Unione Europea



Comune di Ravenna  
Assessorato Immigrazione



VIVA DANTE

RAVENNA 1321-2021

#### FONDO ASILO, MIGRAZIONE E INTEGRAZIONE (FAMI) 2014-2020

Obiettivo Specifico "2.Integrazione / Migrazione legale", Obiettivo Nazionale "ON 3 - Capacity building - lett. j)  
Governance dei servizi - Capacity building 2018"

SMART Sistema per il Miglioramento dell'Accoglienza sulla Rete Territoriale

#### ➔ MASQUE RECOMMANDÉ À DOMICILE ENTRE NON-COHABITANTS

L'utilisation du masque est également recommandée à l'intérieur des habitations privées en présence de personnes non cohabitantes. Il est obligatoire de maintenir une distance interpersonnelle d'au moins un mètre. Il est également recommandé « de ne pas recevoir à domicile des personnes autres que les concubins, sauf pour des besoins de travail avérés ou des situations de nécessité et d'urgence ».

#### ➔ ENTRÉES ÉVENTUELLES DANS LES LIEUX PUBLICS

Il est obligatoire dans les lieux publics et ouverts au public, dans tous les établissements commerciaux, d'afficher un panneau à l'entrée indiquant le nombre maximum de personnes admises dans les lieux en même temps.

#### ➔ ACCÈS AUX LIEUX DE CULTE

L'accès aux lieux de culte se fait sans foule de personnes, et garantissant la possibilité de respecter la distance d'au moins un mètre entre les visiteurs. Les fonctions religieuses avec la participation des personnes se déroulent conformément aux protocoles.

#### ✔ MUSÉES

Le service d'ouverture au public des musées et autres instituts et lieux de culture est assuré à condition que lesdits instituts et lieux garantissent des modalités d'utilisation limitée ou de nature à éviter les rassemblements de personnes et à permettre aux visiteurs de respecter la distance qui les sépare d'un mètre